

Conseil d'établissement
Procès-Verbal
Séance du 29 novembre 2023

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école l'Arbrisseau, tenue au salon du personnel de l'école l'Arbrisseau, le mercredi 29 novembre 2023, à 19h00.

Étaient présents:

Marie-Hélène Dancause

*Trésorière
Parent*

Dominique Jobin-Chamberland

*Vice-présidente
Parent*

Catherine Lizotte

Parent

Clémence Morin

*Présidente
Représentante au Comité de parents du CSS des Découvreurs
Parent*

Anne-Julie Poirier

Parent substitut

Steve Hamel

Représentant du service de garde

Chantal Landry

Représentante du personnel de soutien

Johanne Lemelin

Représentante du personnel enseignant (titulaires)

Agnieszka Matyjasiak

Représentante du personnel enseignant (spécialistes)

Aude Bourdon

Représentante de la communauté

David Martel

Directeur

Catherine Drouin

Secrétaire

Étaient absents:

Stéphanie Houde

*Représentant-substitut au Comité de parents du CSS des Découvreurs
Parent*



1. Ouverture de la séance

1.1 Mot de bienvenue – Vérification du quorum

Clémence Morin fait la vérification du quorum. L'ouverture de la séance se fait à 19h04.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Clémence Morin fait la lecture de l'ordre du jour.

C.E. 2023/24- 11-29-25	Il est proposé par Marie-Hélène Dancause et appuyé par Anne-Julie Poirier, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.
------------------------	--

1.3 Approbation du procès-verbal de la séance du 26 octobre 2023

C.E. 2023/24- 11-29-26	Il est proposé par Chantal Landry et appuyé par Agnieszka Matyjasiak d'adopter le procès-verbal avec corrections/modifications. Adopté à l'unanimité. m
------------------------	---

1.4 Suivi du procès-verbal de la séance du 26 octobre 2023

- **Nager pour survivre** : Nous n'étions pas la seule école sans nouvelle. Plusieurs écoles du CSS étaient dans la même situation que nous.
- **Sortie de ski avec le 3^e cycle**: Nous sommes à 85% d'inscription. Il reste encore des élèves qui n'ont pas remis leur feuille.
- **Projet partage** : David Martel a communiqué avec l'AVSEC de l'école et nous sommes le seul établissement jumelé avec Ste-Geneviève. Clémence Morin a consulté le document des indices de défavorisation et Ste-Geneviève ce n'est pas une école qui a un indice de défavorisation élevé, mais des familles sont véritablement dans le besoin et issues de l'immigration.
- **Caca de chiens** : Clémence Morin va envoyer le PV à la ville maintenant qu'il est approuvé. L'équipe du service de garde va faire des affiches par les élèves pour sensibiliser les citoyens sur la salubrité des lieux.
- **Aide à la classe** : Il y a cinq écoles qui ont l'aide à la classe (70 heures/semaine). David Martel précise que de notre côté, nous avons 23 heures par semaine. Parmi ces heures, 10 sont réservées pour les enseignants non légalement qualifiés.

2. Intervention du public

Aucune intervention du public.

3. Projet éducatif 2024-2028

David Martel présente le projet éducatif (PÉ) 2024-2028. Lors de sa présentation, il mentionne qu'une rencontre a été faite avec Mme Manon Fortin au CSS afin de réviser le travail fait l'an dernier avec le comité. Le rôle de Mme Fortin est de supporter et encadrer les écoles dans l'élaboration de leur PÉ. Ensuite, les suggestions de Mme Fortin ont été présentées au comité et l'ensemble du personnel.

Présentation des changements :

Enjeu 1 : La réussite éducative de tous nos élèves

- Au départ, on ciblait les épreuves ministérielles dans les libellés des objectifs 1.1 et 1.2. Toutefois, il est préférable de regarder l'ensemble de la compétence. La compétence résoudre est plus représentative de l'année et cela permettra à ce que tous les intervenants de l'école, de tous les niveaux scolaires, se sentent concernés.
- Lecture, même raisonnement, nous avons englobé toute la compétence.

Enjeu 2 : Le bien-être de tous

- Sentiment de sécurité : Après réflexion, nous voulons que 100% de nos élèves se sentent en sécurité dans l'établissement. Nous pensons qu'il faut tendre vers cela même dans l'éventualité d'une non-atteinte de l'objectif.
- Déployer la compétence du numérique : Avec le comité d'enseignants, nous avons décortiqué l'objectif pour qu'il soit en adéquation avec la compétence du numérique proposée par le MEQ. Ce sera le mandat du comité TIC de bâtir une progression des apprentissages en technologies de l'information.

- Lors de la présentation de cet objectif, on questionne si au secondaire il y a un suivi de fait. David Martel explique que les élèves arrivent au secondaire avec un bagage différent et que la mise à niveau de tous les élèves est faite au courant de la première année au secondaire.
- Dominique Jobin-Chamberland soulève qu’il y a des effets souvent négatifs des technologies sur les jeunes. David Martel nuance et explique qu’on ne va pas utiliser les technologies davantage, mais que notre rôle comme école est d’apprendre aux élèves à mieux les utiliser, mieux les comprendre.
- Certaines modifications ont été apportées en ce qui concerne l’orientation 3 de cet objectif *Encourager un mode de vie équilibré*. Après consultation, les enseignants tenaient à ajouter le développement des compétences des habiletés socio-émotionnelles comme objectif. C’est avec le programme HORS-PISTE (déjà en implantation à l’Arbrisseau) que nous allons être en mesure de faire des enseignements explicites. Le SdG sera même intégré aux ateliers du programme pour appliquer les stratégies hors des heures de classe.
 - On demande que le programme et les apprentissages soient réinvestis au quotidien par les enseignants. Les parents seront eux aussi à même de reprendre les éléments du programme avec leurs enfants puisqu’une documentation est envoyée à la maison à la suite des ateliers.

C.E. 2023/24- 11-29-27	Il est proposé par Chantal Landry et appuyé par Catherine Lizotte, d’adopter le document <i>Projet éducatif 2024-2029</i> tel que présenté. Adopté à l’unanimité.
-------------------------------	---

4. Ville de Québec, Stratégie de sécurité routière 2020-2024–Subventions 2023

Comme projet cette année, nous avons parlé de brassards pour l’ensemble des élèves. La semaine suivante au CÉ d’octobre, Clémence Morin faisait un suivi avec le conseil de quartier. Lors de cet entretien, Clémence Morin a été capable d’aller chercher 500\$ supplémentaires. L’idée de faire de nos élèves des ambassadeurs de la sécurité routière a plu au conseil de quartier qui a choisi de contribuer à sa manière au projet qui sera déposé.

Le projet des brassards doit être accompagné d’activités pour justifier son utilisation. Clémence Morin s’est inspirée du projet « À l’école, à pied ou à vélo, je suis capable » pour bâtir le nôtre. Elle propose une planification simple d’activités pour faire la promotion et l’utilité du brassard.

La programmation s’échelonne sur trois saisons. Au mois de mai, les élèves visionneront des capsules vidéo afin de les sensibiliser à la sécurité sur nos routes. Par la suite, ils seront invités à confectionner des affiches. Lors de cette saison, Clémence Morin propose de faire des journées à pied et à vélo.

- Clémence Morin soulève la question des brassards. Nous devons statuer si les élèves gardent leur brassard ou si l’enseignant titulaire doit en faire la gestion.
- Johanne Lemelin questionne Clémence Morin pour comprendre le rôle que les enseignants auront à jouer dans ce projet. Clémence Morin envisage que les enseignants s’occupent principalement de la sensibilisation les élèves à la sécurité routière via le visionnement de capsules, et de courtes discussions avec les élèves. Clémence Morin précise que cette proposition doit être validée auprès de l’équipe-école pour que les activités puissent harmonieusement s’intégrer à la planification des enseignants.

Nous ferons un retour sur ce sujet en mars 2024.

C.E. 2023/24- 11-29-28	Il est proposé par Agnieszka Matyjasiak et appuyé par Marie-Hélène Dancause, d’adopter le projet pour la stratégie de sécurité routière. Adopté à l’unanimité.
-------------------------------	--

5. Code de vie – Directive ministérielle – cellulaire à l'école

Rien n'a été proposé par le CSS. Nous proposons de l'ajouter dès aujourd'hui telle que proposée et allons en faire une meilleure intégration au printemps lors de la révision du code de vie. David Martel fait la lecture de la proposition écrite avant qu'elle soit ajoutée au document *Code de vie*. Nous allons traiter l'utilisation du cellulaire comme un manquement mineur ou majeur. Cet ajout balise l'utilisation pour répondre à la directive ministérielle.

C.E. 2023/24- 11-29-29	Il est proposé par Dominique Jobin et appuyé par Johanne Hamelin, d'adopter le Code de vie quant à l'utilisation du cellulaire à l'école. Adopté à l'unanimité.
-------------------------------	---

6. Sortie éducative pour l'ensemble des élèves – Glissade Cap-Rouge, Carnaval de Québec

Comité Santé voulait avoir une activité rassembleuse. La glissade dans le cadre des festivités du Carnaval de Québec sera l'activité rassembleuse hivernale de cette année. Plus de détails viendront.

C.E. 2023/24- 11-29-30	Il est proposé par Catherine Lizotte et appuyé par Marie-Hélène Dancause, d'autoriser la sortie éducative pour l'ensemble de l'école le vendredi 26 janvier 2024, dans le cadre du Carnaval de Québec. Adopté à l'unanimité.
-------------------------------	--

7. Consultations du CSS des Découvreurs

7.1 Cadre de référence relatif à l'administration et aux critères d'inscription

David Martel présente le cadre de référence. Le document balise si l'école a atteint sa capacité maximale. Maintenant, la fratrie entre en compte pour ceux qui sont hors territoire. Maintenant, les élèves qui font partie de l'aire de desserte de l'école auront une réponse de la fréquentation en juin.

Clémence Morin fait le résumé des éléments discutés au Comité de parents du CSS :

- Le MEQ propose uniquement le recours à Géobus dans les critères d'admissibilité.
- Il y a quelques années, le CSS a ajouté la fratrie dans les critères.
- Le CP propose que la période d'inscription se termine à une date fixe et connue, soit le 1er mars ;
- Le CP propose que le conseil d'administration du centre de services scolaire approuve la relocalisation temporaire d'un ou de groupes d'élèves sans égard aux dispositions prévues au présent Cadre pour des raisons exceptionnelles, au lieu du directeur général.

Le CE appuie les suggestions du Comité de parents. Le document de retour de consultation sera rempli par Clémence Morin.

7.2 Prévision clientèle primaire 2023-2028

On remarque dans les documents que déjà en novembre 2023, plusieurs écoles ont atteint leur capacité maximale et c'est aussi le cas dans lorsqu'on regarde les prévisions de clientèle des prochaines années. Une des solutions envisagée est d'abandonner les maternelles 4 ans pour l'ensemble du CSS. Libérer les locaux de maternelle 4 ans permettrait

d'avoir des locaux supplémentaires pour combler la forte demande du préscolaire et du primaire. La décision n'est pas prise encore. Le CSS donnera sa décision seulement au printemps 2024.

8. Activités parascolaires – hiver 2024

Présentation de la programmation des activités parascolaires par Catherine Drouin

9. Consultation des élèves

Point à reporter à la séance de janvier.

10. Rapports

10.1 Rapport du représentant de Service de garde

Nous ne sommes pas en manque de personnel. Nous avons beaucoup de remplaçantes, mais les tâches sont comblées, les groupes ont tous un employé.

10.2 Rapport du représentant au Comité de parents

- 7 décembre: Rencontre de tous les présidents de CÉ. Clémence Morin va nous faire un retour en janvier 2024.
- Prochaine conférence UMR-Synergia portera sur le plein potentiel des enfants. Clémence Morin nous invite à participer aux conférences.
- 17 janvier à 19h30 : Formation offerte par le Comité de parents sur les frais chargés aux parents. La formation a lieu en ligne et tous les membres sont invités à y assister. Clémence Morin fera parvenir les informations pour y participer.

10.3 Rapport de la présidence, correspondance reçue et trésorerie

Clémence Morin rappelle que les membres peuvent se faire rembourser les frais de garde.

10.4 Rapport de la direction

- La révision du *Projet de lutte contre l'intimidation* et du *Code de vie* sera faite au printemps 2024.
- Remplacement des fenêtres de l'école : Plusieurs entrepreneurs sont venus. Des soumissions seront faites pour les fenêtres, les portes extérieures, les portes intérieures et de secours dans le gymnase. Un retour sera fait prochainement en fonction des soumissions retenues. Lors des rénovations, les murs sous les fenêtres seront aussi rafraîchis si nécessaire.
- Retour sur la panne d'électricité : La décision concernant l'envoi de l'avis aux parents afin qu'ils puissent venir récupérer leur enfant plus tôt (avant la fin habituelle des classes), a été prise 30 minutes avant le retour du courant.

11. Autres sujets

Aucun autre sujet.

12. Fermeture

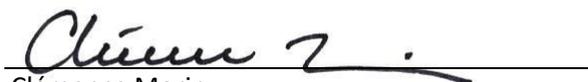
12.1 Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre est le mercredi 31 janvier 2024.

12.2 Levée de la réunion

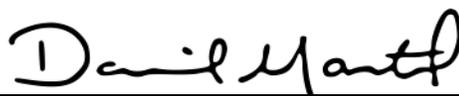
La réunion est levée à 21h12.

C.E. 2023/24- 11-29-31	Il est proposé par Steve Hamel et appuyé par Agnieszka Matyjasiak, de faire la levée de la réunion. Adopté à l'unanimité.
-------------------------------	---



Clémence Morin

Présidente, Conseil d'établissement



David Martel

Directrice

